

Version 30 Juillet 2021

<b>FICHE DE POSTE</b> <b>Directeur / directrice de cabinet</b>
<b>Agence Régionale de Santé de Mayotte</b> <b>Direction Générale</b>

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>
<p><b>Fonction</b> : directeur / directrice de cabinet</p> <p><b>Date de prise de fonction</b> : Dès que possible</p> <p><b>Cotation RIFSEEP du poste</b> : En fonction du corps du candidat retenu</p> <p><b>Localisation</b> : Mamoudzou - MAYOTTE</p> <p><b>Position dans la structure</b> : Placé(e) sous l'autorité de la directrice générale de l'ARS Mayotte.</p> <p><b>Présentation de l'Agence régionale de santé de Mayotte :</b></p> <p>L'agence régionale de santé Océan Indien couvrait jusqu'au 31 décembre 2019 les territoires de La Réunion et de Mayotte. Au 1er janvier 2020, l'ARS OI a laissé place à deux nouvelles agences régionales de santé (ARS), l'une pour Mayotte, l'autre pour La Réunion, toutes deux de plein exercice. L'ARS de Mayotte définit et met en œuvre la politique de santé publique sur le territoire, au regard des besoins de la population mahoraise. Dotée de 150 agents, elle comporte :</p> <p>=&gt; Des services « fonctions support » (ressources humaines, affaires générales, budget / finances, systèmes d'information) placés sous l'autorité du <u>secrétariat général</u>.</p> <p>=&gt; Une direction de la santé publique regroupant les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- veille et sécurité sanitaire</li><li>- prévention et actions de santé</li><li>- lutte anti-vectorielle</li><li>- santé-environnement</li></ul> <p>=&gt; Une direction de l'offre de soins et de l'autonomie regroupant les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- offre de 1<sup>er</sup> recours</li><li>- offre hospitalière</li><li>- offre médico-sociale</li></ul> <p>La directrice générale de l'ARS est également appuyée par un pool de conseillers médicaux, par un responsable des études et statistiques ainsi que par un chargé de mission plans, programmes et fonds européens.</p>

### **Contexte sanitaire et social à Mayotte :**

Mayotte est un archipel de l'Océan indien comptant près de 300 000 habitants. Département français depuis 2011, le territoire présente des caractéristiques démographiques et sanitaires hors normes : près de 80 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, un tiers n'a pas accès à l'eau courante au sein du logement et la moitié a moins de 18 ans. L'archipel accueille une forte proportion de résidents provenant en particulier des Comores, dont une partie se trouve en situation irrégulière et en grande précarité sanitaire et sociale.

On note par ailleurs une progression importante des maladies chroniques (cancers, addictions, maladies nutritionnelles et métaboliques) et un certain nombre de pathologies dues à l'impact d'un environnement dégradé (eau non potable, air pollué, habitat insalubre, etc.) et d'une évolution rapide des modes de consommation.

La densité médicale y est encore insuffisante aujourd'hui, avec une faible représentation de la médecine libérale et une absence de certaines spécialités courantes en métropole.

Autonome depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la jeune ARS de Mayotte a renforcé ses capacités, affronté ces derniers mois deux crises sanitaires inédites (dengue, Covid-19) et engagé un effort considérable de développement de la politique de santé :

- développement et rééquilibrage de l'offre hospitalière (le seul hôpital de Mayotte fait l'objet d'un ambitieux projet d'extension / restructuration / reconstruction) ;
- essor d'un secteur médico-social inexistant il y a encore 10 ans ;
- développement de la culture de la prévention et de la santé-environnement ;
- construction d'une politique partenariale de santé communautaire au plus près des collectivités et des populations.
- etc.

## **CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI**

### **OBJECTIFS ET ENJEUX**

La directrice générale est chargée de définir, coordonner et assurer la mise en œuvre des politiques de santé à Mayotte. Elle définit l'organisation interne de l'ARS et s'appuie sur l'ensemble de ses directions et services à cet effet.

Elle représente l'ARS auprès des partenaires extérieurs institutionnels et associatifs et des médias.

Le directeur / la directrice de cabinet assiste la directrice générale dans l'exercice de ses missions et assure notamment :

- l'appui à la directrice générale dans l'exercice de ses responsabilités, dans ses relations avec les partenaires, qu'ils soient institutionnels (ministères et administrations centrales, préfet, recteur, services de l'Etat à Mayotte, président du CD976, maires et parlementaires...), issus du monde de la santé (professionnels de santé médicaux et para médicaux, hôpital, établissements médico

sociaux) ou de la société civile, sur l'ensemble des dossiers sur lesquels elle est susceptible d'être sollicitée ;

- le soutien à la directrice générale dans l'atteinte des objectifs de l'ARS, en contribuant notamment au bon fonctionnement de l'équipe, en lien avec l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'ARS ;

- le management du secrétariat de direction, la gestion de l'agenda de la directrice générale et la préparation de ses rendez-vous ;

- la supervision de la communication interne et externe, en s'appuyant sur le service de communication de l'ARS.

### **QUALITES REQUISES**

Connaissances et savoir-faire :

Environnement institutionnel et administratif, enjeux locaux (politiques culturels, environnementaux, socio-économiques, sanitaires...).

Sens de l'intérêt général, du service public et du travail en équipe, grande disponibilité, rigueur et discrétion professionnelle, autonomie et esprit d'initiative.

Capacités d'analyse et qualités rédactionnelles.

### **INTERLOCUTEURS ET PARTENAIRES :**

Ministère de la Santé – Préfecture – Elus (parlementaires, conseillers départementaux, maires...) – Rectorat – Professionnels de la santé – Usagers – Médias.

### **LIEN HIERARCHIQUE :**

Directeur Général de l'ARS

## **CONTACTS**

Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation,  
au service des Ressources Humaines de l'ARS :

**Agence Régionale de Santé de Mayotte**

**Centre Kinga**

**90, route nationale - Kawéni**

**97600 Mamoudzou**

**Mail : [ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr)**

**Date limite de réception des candidatures : 30 août 2021**

### **Personne à contacter pour tout renseignement sur le poste**

M. Christian MISTICO, Responsable du service des ressources humaines

Tél : 06 39 22 77 41, mail : [christian.mistico@ars.sante.fr](mailto:christian.mistico@ars.sante.fr)